



**JOURNÉE
D'ÉTUDE**



association **romande**
des maîtres d'ouvrage d'utilité publique

3^e JOURNÉE ROMANDE DES COLLECTIVITÉS POUR LE LOGEMENT D'UTILITÉ PUBLIQUE

**13 SEPTEMBRE 2018, 9 H 15
CHÂTEAU D'YVERDON-LES-BAINS
AULA MAGNA**

**DÉLAI
D'INSCRIPTION
31 AOÛT
2018**

Avec le soutien de :



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Département fédéral de l'économie,
de la formation et de la recherche DEFR
Office fédéral du logement OFL

PROGRAMME DU 13 SEPTEMBRE 2018



9h15 Accueil avec cafés, croissants



9h45 Bienvenue et brève présentation de l'ARMOUP
Bernard VIRCHAUX
Président de l'ARMOUP



10h00 Implication de la collectivité publique en faveur de la construction de logements en coopérative
Nadège SIMON
Cheffe du Service du logement et des gérances de la Ville de Lausanne



10h30 Les communes et les logements d'utilité publique (LUP)
Florian FAILLOUBAZ
Chef de la Division logement du canton de Vaud



11h00 La politique du logement de la Confédération face à un marché équilibré
Ernst HAURI
Directeur de l'Office fédéral du logement (OFL)



11h30 Regard d'un Conseiller d'Etat sur les logements d'utilité publique (LUP)
Antonio HODGERS
Conseiller d'Etat du canton de Genève

PROGRAMME DU 13 SEPTEMBRE 2018



12h15 Repas



13h30 La centrale d'émission pour la construction de logement (CCL) : son rôle et son fonctionnement
Peter GURTNER
Président de la CCL



14h00 Les instruments du financement résiduel des projets de construction d'utilité publique
Kathrin SCHRIBER
Responsable des Fonds à WBG /
Coopératives d'habitation Suisse



14h30 Pourquoi financer des logements d'utilité publique ?
Loïc ECOFFEY
Responsable financement immobilier romandie
Banque Alternative Suisse



15h00 Conclusion et remerciements
Bernard VIRCHAUX
Président de l'ARMOUP



15h30 Fin de la journée

LIEU

Château d'Yverdon-les-Bains - Aula Magna - de 9 h 15 à 15 h 30

FRAIS DE PARTICIPATION

CHF 200.-

(y compris café, pauses, lunch et documentation)

En cas de désistement 5 jours avant la manifestation, nous facturerons 50% des frais.

En cas de non-participation ou d'annulation le jour même nous serons contraints de facturer l'intégralité des frais.

INSCRIPTION

Jusqu'au 31 août 2018

En ligne sous : www.armoup.ch

Pour toute question :

Pascal Magnin, secrétaire général

ARMOUP, route des Plaines-du-Loup 32, case postale 227, 1000 Lausanne 22

Tél. 021 648 39 00, fax 021 648 39 02, mail : event@armoup.ch

MOT DU PRÉSIDENT

Bienvenue à la 3^e journée romande des collectivités pour le logement d'utilité publique !

Notre journée est destinée à être un lieu de réflexion et d'information pour les collectivités, communes, autorités, responsables du logement et nos membres. C'est aussi une journée qui permet de nouer des contacts.

Au fil des ans la pénurie de logements s'est atténuée pour en arriver à un équilibre de 1.5% de logements vacants. Cette situation pourrait faire penser que la question du logement est en voie d'être résolue en Suisse. Or les logements vacants sont hors de prix pour la couche moyenne de la population, il n'y a pratiquement aucun logement à loyer abordable vacant. Les personnes et familles les plus modestes ont toujours la même difficulté à trouver un logement correspondant à leur capacité financière.

Des études récentes ont mis en évidence que la pauvreté en Suisse était une réalité. Aujourd'hui environ la moitié de la population aurait droit aux prestations émanant de l'ancienne loi fédérale sur le logement, qui fixait un plafond de revenu annuel à CHF 50'000.00, pour en bénéficier. Dans le canton de Vaud, par exemple, environ 70 % des contribuables ne peuvent pas mettre plus de CHF 2'000.00 par mois pour se loger, afin de contenir cette charge aux alentours de 25% de leur revenu.

Les logements d'utilité publique, avec ou sans l'aide des pouvoirs publics sont une réponse aux problèmes de logement d'une large frange de la population. Ils répondent à un besoin évident. Les maîtres d'ouvrage d'utilité publique sont prêts à relever le défi. Ils se mettent volontiers au service des collectivités publiques en leur apportant leur savoir-faire pour la création de logements, utiles à leur population.

Aujourd'hui comme hier et comme depuis près de 100 ans, la construction de logement à loyer abordable reste nécessaire !

J'espère que cette journée amènera une réflexion sur la question du logement d'utilité publique et vous remercie chaleureusement de votre participation.

Bernard Virchaux, Président de l'ARMOUP